



Achat billet avion à aviapartner aéroport de nice

Par **Cloclo06**, le **25/09/2010** à **08:16**

Bonjour, rnJ'ai voulu acheter un billet d'avion IBERIA Lima-Nice au comptoir **AVIAPARTNER aéroport de Nice, le 24/06/2010, pour un Ami péruvien.** rnJe souhaitais payer par chèque , il m'a été répondu que les chèques n'étaient pas acceptés!!, j'ai donc du payer **CASH.** rnPremière question : Est-ce légal ? rnrnSuite : rnL'Ami n'a pas obtenu son Visa, le billet n'est pas remboursable , sauf les taxes d'aéroport que au départ de Lima sont tout de même de 540€!, j'ai beaucoup de difficultés pour récupérer ces taxes...puisque j'ai payé **CASH!!** rnJe précise que la personne qui m'a vendu le billet atteste par écrit qu'elle m'a bien vendu ce billet cash, mais qu'à l'agence **AVIAPARTNER NICE** ils "ne peuvent rien faire d'autre"...sic rnDepuis je n'ai pu obtenir d'adresse où envoyer mon dossier en vu du remboursement : l'adresse **IBERIA** à Paris qui m'a été fournie ne correspond à rien!! Mon courrier recommandé **AR** m'est revenu après 20 jours sans avoir été retiré!! rnMerci de m'indiquer la conduite à tenir.